

Fiche de données de sécurité

Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%.

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	OLYMPIC
Autres identifications	44131
Usage recommandé	Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%.
Restrictions d'utilisation	Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
Fabricant	Groupe Savon Olympic Inc., 2700 Boul. Daniel-Johnson, Laval, Qc, H7P 5Z7 Tél.: (450) 682-0060
Numéro de téléphone d'urgence	Centre Antipoison du Québec (service 24 heures) Québec, (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs, (418)656-8090 CANUTEC (frais viré), (613) 996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Intervention :

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 01 de 06

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Autres dangers

Sans objet.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Propanol-2	67-63-0	60-80	Information non disponible	Information non disponible

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque une sévère irritation des yeux.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet.

Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne représente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Manipuler avec soins éviter les éclaboussures.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un récipient hermétique situé dans un endroit sec et bien ventilé. Se référer aux normes d'entreposage du RSST et du CNPI. Conserver à l'écart des matières combustibles et des acides. Si le produit est entreposé avec d'autres substances dangereuses, se référer au tableau de ségrégation du CNPI. Les récipients doivent être tenus fermés, porter une identification claire de leur contenu, et être manipulés avec soin.

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Propanol-2	200	400	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

ACGIH TLV 2012

OSHA PEL 2012

AIHA WEEL 2011.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire. La sélection d'un protecteur oculaire dépend de la nature du travail à effectuer.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection. La sélection d'un tel équipement dépend de la nature du travail à effectuer.

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 06

Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore transparent.
Odeur	D'alcool
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.8 - 0.9
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau chaude et l'eau froide dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (dynamique)
Autres informations	
Tension superficielle	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de l'ensoleillement direct, d'une chaleur excessive, d'une flamme nue, des étincelles, et autres sources d'inflammation. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 04 de 06

Acides. Matières comburantes.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Propanol-2	72.6 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	7990 mg/kg (lapin)	12874 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation mineure de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'inhalation de poussières, de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun effet important ou danger critique connu.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet important ou danger critique connu.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Danger par aspiration, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Le produit dilué tel que recommandé peut être envoyé à l'égout. Consulter les autorités locales ou régionales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	UN1219	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	3	II

Précautions spéciales Veuillez noter : Quantité limitée lorsque 1L ou moins

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

B2 - Liquides inflammables; D2B - Matières toxiques

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 24 juillet, 2018

Avis Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : Alcool isopropylique prêt à l'emploi, concentration 70%. - Ver. 1

Date de préparation : le 24 juillet, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06